École : l’offensive des mères voilées

19/03/2014 à 9h40

Partout en France, des collectifs demandent l’abrogation de la circulaire Chatel de 2012 sur les sorties scolaires.

Les mères voilées repartent à l’offensive. Estimant que la circulaire Chatel de 2012 interdisant les sorties scolaires aux accompagnatrices voilées les «exclut de la vie scolaire de (leurs) enfants», que la charte de la laïcité de la rentrée 2013 n’a fait «qu’ajouter à la confusion» et que l’avis du Conseil d’État, rendu en décembre dernier, n’a rien réglé, ces mamans musulmanes, soutenues par le Collectif contre l’islamophobie en France (CCIF), se mobilisent contre une réglementation générale qu’elles considèrent comme «discriminatoire».

> *Regroupées en collectifs, elles «marquent des points», disent-elles, et font peu à peu «plier» les chefs d’établissement. […]*

Au CCIF, on affirme avoir reçu, «depuis la rentrée 2013, des centaines de demandes de mamans voilées exclues de sorties scolaires». «Des dizaines de cas se sont réglés après un travail de médiation, ajoute-t-on. Et, pour d’autres, on met en place une stratégie juridique.» Les mamans de «Sorties scolaires: avec nous !» ont, elles aussi, été contactées par d’autres mères de famille. «On leur explique qu’il faut se regrouper et réclamer un écrit des inspecteurs d’académie, raconte Ferouz Benamar, l’une des signataires de la lettre à Vincent Peillon. À Lyon et à Bordeaux, elles ont réussi.»

Dans la banlieue de Lyon, Ayche acquiesce : «**Après une réunion avec l’inspecteur, il a accepté de faire passer un mot à toutes les écoles**», précise cette mère voilée. Même succès

dans le Nord, à Noyelles-sous-Lens. Sauf que les «ateliers lecture», qui ont lieu à l'intérieur des établissements, sont toujours interdits aux porteuses de foulard.

> *«On a juste droit aux sorties et on ne peut pas rentrer dans les classes !, s'énerve Naima Maalou. Moi, j'en resterai pas là !» […]*

Le Figaro